



LE JOURNAL DE

Saint-Damase

fière de son histoire

NOVEMBRE 2018

Procès-verbal – Nouvelles des organismes – Nos places d'affaires



La Guignolée

Le samedi 1^{er} décembre, de 10 H à 12 H,
la traditionnelle cueillette de denrées
pour Saint-Damase.

Partageons !



Soyez généreux et donnez aux bénévoles
dûment identifiés à La Guignolée.

LE JOURNAL DE Saint-Damase

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 15 de chaque mois à la Mairie de Saint-Damase • 115, rue Saint-Étienne



Pour un accompagnement personnalisé en gestion de patrimoine financier

Michael Roy, B.A.A., PL. Fin.

Planificateur financier professionnel natif de Saint-Damase faisant partie de l'équipe Assante de Saint-Hyacinthe

Gestion financière Assante Itée

935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Tél. : 450 250-4757 • Courriel : MRoy@assante.com



GESTION DE PATRIMOINE

Assante®

Rénovation FR
DE PORTES ET FENÊTRES

Francis Roy, propriétaire
Fabrication & vente de portes et fenêtres de qualité.

234, Rg Saint-Louis, St-Damase
Permis RBQ : 8102-8326-00
Fax : 450 797-8958 **450-797-3950**



Guillaume Leblanc

Représentant

Usine St-Damase
501, Haut de la Rivière
(Québec) J0H 1J0

Bur. : 450 797-3316
Fax : 450 797-3621
Cell : 450 278-7977

LES CONSTRUCTIONS RÉNO-ROULEAU INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialités
APRÈS SINISTRE - MAISON ANCESTRALE
CONSTRUCTION ET RÉNOVATION EN TOUS GENRES

Jean-Paul Rouleau
tél. 450 797.2696 cell. 450 501.3707
143, rang d'Argenteuil, St-Damase, Québec J0H 1J0
reno.rouleau@gmail.com

NAPA **AUTOPRO** www.autoproservice.com

Signature **Ghislain Loiselle**
Propriétaire

Garage J.D. Brodeur Inc.
208, rue Principale
St-Damase, Qc J0H 1J0
Tél. : 450 797-3388
Télé. : 450 797-2486

Castrol

Freins / Injection
Direction / Antirouille
Silencieux / Suspension
Air climatisé / Traction avant
Mise au point / Entretien préventif
Entretien remorque
Entretien camion lourd
Mécanique générale
Automobiles / Camions
NOUVEAU : Alignement

Centre de beauté
ESTHÉTIQUE
COIFFURE
BRONZAGE
MASSOTHÉRAPIE
Marielle Palardy

L'esthétique *Le soin des pieds*

IDÉAL PROTÉIN : Régime protéiné avec suivi pour perte de poids
Certificats-cadeaux disponibles

450 797.2162 **197, rue Principale Saint-Damase**

Heures d'ouverture
Mardi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 12 h

MUNICIPALITÉ Saint-Damase

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Monsieur Christian Martin
maire@st-damase.qc.ca

Conseillers :

District électoral du Clocher : Monsieur Alain Robert
District électoral des Parcs : Madame Ghislaine Lussier
District électoral de la Mairie : Monsieur Yves Monast
District électoral de la Montagne : Monsieur Gaéтан Jodoin
District électoral des Horizons verts : Monsieur Yvon Laflamme
District électoral de la Yamaska : Monsieur Claude Gaucher

COMITÉS CONSULTATIFS DU CONSEIL

Finance - Administration : Ghislaine Lussier et Claude Gaucher

Urbanisme : Alain Robert et Yves Monast

Personnel : Yvon Laflamme et Alain Robert

Immobilisation et incendie : Gaéтан Jodoin et Claude Gaucher

Eau : Yves Monast et Yvon Laflamme

Relations avec les citoyens et sécurité civile :
Ghislaine Lussier et Yvon Laflamme

ASSEMBLÉE DU CONSEIL :

Selon le calendrier (voir site internet)

BUREAU MUNICIPAL :

115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

Téléphone : 450 797-3341

Télécopieur : 450 797-3543

Courriel : info@st-damase.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30

SERVICE DES INCENDIES : URGENCE SEULEMENT 9-1-1

SERVICE DES LOISIRS

105, rue Sainte-Anne, Saint-Damase

Téléphone : 450 797-3341 # 4013

Courriel : yblanchette@st-damase.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

113, rue Saint-Étienne, Saint-Damase

Téléphone : 450 797-3341 # 4010

Courriel : damase@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi : 18 h 15 à 20 h 15

Mardi : 9 h 30 à 11 h 30

Mercredi : 14 h à 16 h et 18 h 15 à 20 h 15

Samedi : 10 h à midi

Le Conseil VOUS INFORME

Citoyennes et citoyens de Saint-Damase,

Novembre est déjà avancé et le temps des Fêtes arrive à grands pas. C'est une période de l'année où les mots « PARTAGE-ENTRAIDE-COMMUNAUTÉ » prennent tout leur sens !

Nous avons mis en ligne notre nouvelle version du site Internet de la municipalité. Un site plus moderne et actualisé. Venez le visiter en grand nombre et soyez informés des actualités. Abonnez-vous à l'info lettre et vous recevrez par courriel les primeurs et nouvelles du jour : www.st-damase.qc.ca.

Le Comité du Patrimoine de Saint-Damase en collaboration avec la municipalité a procédé à l'installation au parc de la Place Beauregard, du panneau des maires « Beauregard » qui ont siégé dans notre municipalité entre 1864 et 1975.

Merci aux pompiers qui ont circulé dans les rues, lors de l'Halloween, pour assurer la sécurité des petits. C'est tout un évènement pour eux et rassurant pour les parents de savoir que c'est supervisé par une équipe qui a à cœur leur sécurité ! Bravo à vous tous et continuez votre important travail !!!

Activités à venir :

- Les Chevaliers de Colomb organisent encore une fois leur rafle de dindes pour Noël, le samedi 24 novembre. Soyez nombreux à y participer, vous serez peut-être un chanceux lors des tirages. De plus cela vous permet de passer une agréable soirée en bonne compagnie. Bienvenue à tous.

- La guignolée frappera à vos portes le 1^{er} décembre prochain afin de recueillir vos denrées non périssables que vous désirez offrir en cette belle période. Soyez généreux, vous ferez des heureux assurément et MERCI à tous ceux qui circuleront de maison en maison pour cette collecte.

- Le 7 décembre prochain aura lieu un spectacle de Noël au complexe sportif, « Le Noël magique de Lulu-Mignon » à 19H c'est un rendez-vous et c'est gratuit ! On vous attend en grand nombre.

**Christian Martin,
maire**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 6 novembre 2018, à 19 h 30, à la mairie.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaéтан Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également, présente Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 octobre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL - MISE À JOUR ANNUELLE :

Voici la liste des membres du conseil qui ont déposé à ce conseil, la mise à jour de la déclaration de leurs intérêts pécuniaires (art. 358 L.E.R.M.)

Au poste de maire :
Monsieur Christian Martin,
Au district numéro 1 :
Monsieur Alain Robert,
Au district numéro 2 :
Madame Ghislaine Lussier,
Au district numéro 3 :
Monsieur Yves Monast,
Au district numéro 4 :
Monsieur Gaéтан Jodoin,
Au district numéro 5 :
Monsieur Yvon Laflamme,
Au district numéro 6 :
Monsieur Claude Gaucher,

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur

disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS D'OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller, Gaéтан Jodoin, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau des comptes payés et à payer du mois d'octobre 2018, au montant de 429 486,29 \$ soit approuvé. Ce bordereau portant le numéro 2018-11-100 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

DÉPÔTS DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 OCTOBRE 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les deux états comparatifs requis en vertu de l'article 176.4 du C.M.

OFFRE DE SERVICES JURIDIQUES - POUPART & POUPART AVOCATS INC., ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par la firme Poupert & Poupert avocats Inc. pour des services juridiques à titre de contentieux externe pour l'année 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services juridiques de la firme « Poupert & Poupert Avocats inc. », pour l'année 2019 selon la proposition datée du 1^{er} octobre 2018, sous le numéro de référence 2044;

QUE ce mandat soit inclus aux prévisions budgétaires 2019.

ADOPTÉE

NOMINATION AU SERVICE INCENDIE – LIEUTENANT, JEAN-FRANÇOIS ALLARD

CONSIDÉRANT l'organigramme du service incendie mis à jour et déposé à ce conseil en date du 31 octobre 2018;

CONSIDÉRANT que suite au départ de monsieur Pierre-Luc Barré qui agissait à titre de lieutenant;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à son remplacement;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur incendie;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de monsieur Jean-François Allard à titre de lieutenant au sein du service incendie de Saint-Damase.

ADOPTÉE

TRAVAUX RANGS MARTEL ET DE LA CAROLINE - RÉCEPTION DÉFINITIVE, DÉCOMPTE NO 2, DOSSIER IE-54017-126

CONSIDÉRANT les travaux réalisés dans les rangs Martel et de la Caroline à l'automne 2017;

CONSIDÉRANT le rapport de l'ingénieur de la MRC des Maskoutains, Monsieur Jean-Sébastien Bouvier, recommandant d'accepter la réception définitive des travaux et de procéder au paiement final à l'entrepreneur Pavages Maska Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaéтан Jodoin, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le décompte progressif numéro 2, déposé par l'ingénieur de la MRC des Maskoutains et d'autoriser le paiement à l'entrepreneur Pavages Maska inc., d'un montant de 8185.50 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION PRÉCÉDANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 38-28 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 38-28 modifiant le règlement de zonage.

L'objet de ce règlement est d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, suite à des modifications apportées aux dispositions relatives aux distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole. Ces modifications portent plus particulièrement sur l'utilisation de haie brise-vent ou d'espace boisé comme facteur d'atténuation des odeurs ainsi que sur les règles applicables dans les cas de reconstruction ou de réfection des installations d'élevage dérogatoires protégées par droits acquis.

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 38-28 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains a été modifié par le règlement numéro 18-509 concernant les dispositions applicables aux distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, suite à l'entrée en vigueur d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement, toute municipalité doit apporter les modifications requises à ses règlements d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma;

CONSIDÉRANT QUE cet exercice de con-

cordance nécessite des modifications au règlement de zonage de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE dans le cas d'un règlement de concordance celui-ci n'est pas assujéti à l'approbation des personnes habiles à voter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par Madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 6 novembre 2018, le projet de règlement numéro 38-28 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains concernant les dispositions relatives aux distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole* »;

QU'une assemblée de consultation soit tenue mardi, le 4 décembre 2018 à 19 h 30 à la salle municipale afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION PRÉCÉDANT L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 38-29 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE NUMÉRO 501

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller, Alain Robert, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le règlement numéro 38-29 modifiant le règlement de zonage.

L'objet de ce règlement est d'ajouter à la liste des usages autorisés dans la zone numéro 501 les usages commerciaux suivants: les bureaux, les commerces de services, les commerces de vente au détail, les établissements de spectacle et de réunion ainsi que les établissements de

commerce de gros, d'entreposage et de transport. Pour être autorisés, ces usages doivent bénéficier de droits acquis en vertu du règlement de zonage municipal ou de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. La zone numéro 501 est située du côté nord de la route 231, contiguë à la limite nord-est du périmètre d'urbanisation.

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 38-29 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE NUMÉRO 501

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damase a adopté un règlement de zonage afin de gérer les usages et l'aménagement de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE les terrains faisant partie de la zone numéro 501 bénéficient de droits acquis en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* en raison de la présence des services d'aqueduc et d'égout en front des propriétés;

CONSIDÉRANT la vocation mixte, commerciale et résidentielle, de la zone numéro 501;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par Monsieur le conseiller, Alain Robert et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 6 novembre 2018, le premier projet de règlement numéro 38-29 intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage concernant les usages permis dans la zone numéro 501* »;

QU'une assemblée de consultation soit tenue mardi, le 20 novembre 2018 à 19 h

à la salle municipale afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

ADOPTÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 209-211, RUE SAINT-JOSEPH

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure afin de permettre une marge de recul arrière de 1,04m au lieu de 25% de la profondeur moyenne du terrain soit (12,8m) puisque le requérant désire augmenter ses activités de production sans avoir à déménager son commerce.

CONSIDÉRANT QUE le projet du demandeur n'est pas réalisable de façon réaliste en respectant la réglementation présentement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires avoisinants ont signé une lettre qui mentionne qu'ils sont en accord avec le projet tel que présenté;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur devrait très probablement déménager ses activités dans un autre endroit s'il ne peut pas agrandir son bâtiment actuel;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a analysé cette demande et recommande unanimement au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure telle que présentée, à condition qu'un écran végétal soit aménagé par le demandeur afin d'atténuer l'impact visuel négatif pour les propriétés situées à l'arrière de celle du demandeur.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yves Monast, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de dérogation mineure telle que présentée, à condition qu'un écran végétal soit aménagé par le demandeur afin d'atténuer l'impact visuel négatif pour les

propriétés situées à l'arrière de celle du demandeur.

ADOPTÉE

ANNULATION DE LA SERVITUDE SUR LE LOT 6 251 314 - CONDUITE ÉGOUT OLYMEL S.E.C.

CONSIDÉRANT QUE le 18 avril 1991, comparait monsieur Réjean Chabot et la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux afin d'établir la constitution d'une servitude perpétuelle sur une parcelle de terrain afin d'y installer une conduite d'égout;

CONSIDÉRANT QUE la Société Québécoise d'Assainissement des Eaux a cédé ses droits à la Municipalité de Saint-Damase en date du 21 juin 1995;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Olymel S.E.C. a acquis une partie de la propriété de Monsieur Réjean Chabot sur laquelle la servitude perpétuelle est située;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Olymel S.E.C. a l'usage exclusif de ladite conduite et qu'elle a dû être relocalisée suite à des travaux de construction;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'annulation de ladite servitude, publiée dans l'acte le 22 avril 1991, sous le numéro 262 893;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le maire, Monsieur Christian Martin et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Johanne Beauregard à signer tout document permettant de donner suite à l'annulation de la servitude sur le lot 6 251 314 propriété d'Olymel S.E.C.

ADOPTÉE

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE – LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS 2018 – PROCLAMATION

CONSIDÉRANT que, le 20 novembre, des municipalités et des MRC marqueront ensemble la *Journée mondiale de l'enfance*;

CONSIDÉRANT la Politique de la famille et de développement social qui, par ses objectifs, valorise l'éducation, et ce, dès la petite enfance;

CONSIDÉRANT l'importance de s'impliquer le plus tôt possible dans le développement des jeunes enfants dans le but d'assurer l'atteinte de leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et que leur action éducative fait partie intégrante du continuum éducatif;

CONSIDÉRANT que les études de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) reconnaissent qu'en matière d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, c'est la qualité qui prime;

CONSIDÉRANT que, selon l'UNESCO, l'éducation est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de la personne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE PROCLAMER, le 20 novembre Journée mondiale de l'enfance et encourage les concitoyens et concitoyennes à reconnaître l'importance d'agir dès la petite enfance.

ADOPTÉE

DÉMISSION DE MADAME ELYSE DOLBEC A TITRE DE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que Madame Elyse Dolbec a déposé une lettre de démission le 31 octobre 2018 à titre de responsable de

Procès-Verbal

ASSEMBLÉE DU 6 NOVEMBRE 2018

la bibliothèque municipale de Saint-Damase;

CONSIDÉRANT que Madame Dolbec quittera ses fonctions le 30 novembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, appuyé par monsieur le conseiller, Alain Robert, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de Madame Elyse Dolbec en date du 30 novembre 2018. De remercier Madame Dolbec pour les années travaillées au sein de la Municipalité de Saint-Damase à titre de responsable de la bibliothèque municipale;

De procéder à l'affichage du poste de responsable de la bibliothèque dans le

journal municipal, sur le site web et le facebook de la municipalité.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Le conseil prend acte de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée.

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette seconde période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Gaétan Jodoin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Voir la version complète du procès-verbal sur le site www.st-damase.qc.ca

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
							1 Guignolée Biblio 10 h à 12 h
2 Déjeuner Familial	3 CLUB DE marche Biblio 18 h 15	4 CLUB DE marche Séance conseil 19h30 Biblio 9 h 30	5 CLUB DE marche Biblio 14h et 18 h 15	6 CLUB DE marche	7  Spectacle de Noël 19H complexe sportif	8 Comptoir des bénévoles 9h Biblio 10 h à 12 h	
9	10 CLUB DE marche Biblio 18 h 15	11 CLUB DE marche Biblio 9 h 30	12 CLUB DE marche Biblio 14h et 18 h 15	13 CLUB DE marche	14 	15 Biblio 10 h à 12 h	
16	17 CLUB DE marche Biblio 18 h 15	18 CLUB DE marche chevaliers de colomb 19H30 Biblio 9 h 30	19 CLUB DE marche Bingo 19h15 Comptoir des bénévoles 13h Biblio 14h et 18 h 15	20 CLUB DE marche 	21 	22 Biblio 10 h à 12 h	
23/30	24/31	25  Joyeux Noël	26	27	28 	29	

DÉCEMBRE 2018



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE MARDI 4 DÉCEMBRE 2018 SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 38-28 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement ci-dessus mentionné, avis public est donné de ce qui suit :

1. Adoption du projet de règlement

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 6 novembre 2018, le conseil a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 38-28 intitulé «*Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains concernant les dispositions relatives aux distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole*».

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 4 décembre 2018 à 19 h 30 à la salle municipale située au 115, rue Saint-Étienne**, à Saint-Damase. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Objet du projet de règlement

Comme son titre l'indique, le projet de règlement numé-

ro 38-28 a pour objet d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains, suite à des modifications apportées aux dispositions relatives aux distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole. Ces modifications portent plus particulièrement sur l'utilisation de haie brise-vent ou d'espace boisé comme facteur d'atténuation des odeurs ainsi que sur les règles applicables dans les cas de reconstruction ou de réfection des installations d'élevage dérogatoires protégées par droits acquis. Ce projet de règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

4. Consultation du projet de règlement

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 115, rue Saint-Étienne à Saint-Damase durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Damase, ce 13^e jour du mois de novembre 2018

Johanne Beauregard

Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS D'INTERDICTION DE STATIONNER

Ne pas oublier qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 0 h (minuit) et 7 h du 1^{er} novembre au 31 mars inclusivement et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

La présente interdiction est levée pour les dates suivantes :

24, 25, 26 et 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier.





RESPONSABLE DE BIBLIOTHÈQUE

(Poste à temps partiel régulier – 14 heures/sem.)

La municipalité de Saint-Damase est à la recherche d'un ou d'une responsable dynamique pour sa bibliothèque municipale. La bibliothèque est affiliée au Réseau BIBLIO de la Montérégie et dessert une population de 2562 habitants. Le travail s'effectue sur un horaire flexible (i.e. le jour, le soir et la fin de semaine).

Le titulaire du poste planifie, organise et dirige toutes les activités de la bibliothèque conformément aux orientations de la municipalité.

En étroite collaboration avec une équipe de bénévoles, qui prend en charge certaines activités courantes pour le bon fonctionnement du service, le responsable veille à conserver, développer et gérer la collection en plus de faciliter aux usagers l'accès aux ressources documentaires. Il est également responsable du programme d'animation culturelle et de tout service permettant de promouvoir la bibliothèque auprès du plus grand nombre de citoyens et organismes locaux.

Le responsable s'occupe de recruter, former et encadrer des bénévoles. Faisant preuve de beaucoup d'entregent, d'autonomie et de leadership, il doit être capable de travailler en équipe avec des bénévoles et en réseau avec le

personnel du Réseau BIBLIO de la Montérégie.

Le candidat doit être à l'aise avec le fonctionnement d'une bibliothèque municipale, maîtriser très bien la langue française parlée et écrite et avoir une grande facilité à communiquer.

Familier avec la suite Office et l'Internet, le candidat doit également posséder une connaissance des systèmes automatisés de gestion des bibliothèques. La connaissance des systèmes Symphony et VDX constitue un atout.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 décembre 2018 par courriel à : dg@st-damase.qc.ca ou par la poste l'adresse suivante : 115, rue Saint-Étienne, à Saint-Damase J0H 1J0.

Il est important de noter qu'à compétence égale, les candidats de Saint-Damase seront sélectionnés en premier et que seulement les personnes retenues seront contactées.

Johanne Beauregard

*Directrice générale et secrétaire-trésorière
Novembre 2018*



Durant les derniers mois, plusieurs cas de chiens laissés en liberté et qui se rendent sur des propriétés voisines ont été signalés. Nous désirons vous rappeler la réglementation municipale à ce sujet :

RÈGLEMENT G200:

ARTICLE 52 – INTERDICTIONS

Il est interdit à tout gardien d'un chien de laisser celui-ci :

- a) errer dans toute voie publique, sur tout endroit public ou sur toute propriété privée, sans le consentement du propriétaire ou de l'occupant de ladite propriété;
- b) détruire, endommager ou salir, en déposant des matières fécales sur la voie publique, dans un endroit public ou sur la propriété privée;

- c) aboyer ou hurler de façon à troubler la paix, la tranquillité d'une ou plusieurs personnes du voisinage;
- d) mordre ou tenter de mordre une personne ou un animal.

Il est important d'agir de façon responsable avec son ou ses chiens afin d'assurer leur sécurité et celle de tous les citoyens de la municipalité. Ainsi, l'harmonie règnera avec nos bêtes à quatre pattes !

Jules Brunelle-Marineau

*Inspecteur en bâtiment
Novembre 2018*

INFO-biblio

HEURES D'OUVERTURE

Lundi de 18 h 15 à 20 h 15 • **Mardi** de 9 h 30 à 11 h 30 • **Mercredi** de 14 h à 16 h et de 18 h 15 à 20 h 15 • **Samedi** de 10 h à midi

COORDONNÉES

113, rue Saint-Étienne • Tél. : 450 797-3341 # 4010 • Courriel : damase@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Nouveautés Adultes



Les jumeaux de Piolenc



La ferme du bout du monde



105 jours en Asie



Apprendre sur le Tas : La biologie des bouses et autres résidus de digestion



Devoirs et leçons : De la guerre à la complicité

Nouveautés Enfants



Être autiste ado



Garfield fête ses 40 ans



Billie Jazz
4 tomes



Les animaux du Canada



Les animaux extraordinaires



Concours pour les enfants

Cherche et Trouve de Noël

Passez à la bibliothèque du 1er décembre au 29 décembre pour participer. Deux prix seront remis en janvier parmi les participants.



N'oubliez pas que la bibliothèque a un ordinateur à votre disposition durant les heures d'ouverture et elle offre le Wi-Fi pour les usagers.

La Bibliothèque sera fermée les 24-25-26 et 31 décembre 2018 et le 1er et 2 janvier 2019.



De plus la bibliothèque a sa propre page Facebook.
Rechercher Bibliothèque municipale de Saint-Damase.

Elyse Dolbec, Responsable de la Bibliothèque





SPECTACLE DE NOËL

**VENDREDI 7 DÉCEMBRE 19 H
AU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS,
105 RUE SAINTE-ANNE**

Psst : Il y aura une surprise à la fin du spectacle !

Cette activité s'adresse aux jeunes de 2 à 9 ans accompagnés de vos parents bien entendu!

DÉMONSTRATION D'UN NOUVEAU SPORT SPIKEBALL ROUND NET

**SAMEDI ET DIMANCHE
1^{er} ET 2 DÉCEMBRE 13 H À 15 H
AU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS**

Ce nouveau sport est de plus en plus populaire. Venez en grand nombre essayer et c'est **GRATUIT**. Jacob Mc-Duff sera sur place pour vous montrer comment ça se joue!

ACTIVITÉ AU GYMNASSE DU COMPLEXE SPORTIF

Il y a du pickleball le mardi et jeudi après-midi de 13 h à 16 h. Le coût n'est que de 3 \$ pour les 3 heures.

OFFRE D'EMPLOI

Je suis à la recherche d'une personne pour donner les cours de patinage cet hiver. Il y aura environ 6 à 7 cours durant l'hiver.

Ce travail sera rémunéré et s'adresse autant aux filles qu'aux garçons. Si ce travail vous intéresse, communiquez avec moi au 450 797-3341 poste 4013.

OUVERTURE PATINOIRE

L'arrivée du mois de décembre rime avec température froide. Nous sommes prêts à l'affronter et à arroser nos belles patinoires

et notre sentier pour le patinage libre qui a environ 500 pieds de long et qui sera entretenu avec notre zamboni pour une glace parfaite chaque jour !

Dès qu'il y aura de la neige, vous pourrez venir glisser sur notre glissoire qui vous donnera encore beaucoup de sensation forte à n'importe quel moment de la journée ou de la soirée.

Voici l'horaire d'ouverture, des glaces avec surveillance, jusqu'au 21 décembre 2018.

HORAIRE D'OUVERTURE DU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS (SECTION PATIN SEULEMENT)						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
12 h 30 à 18 h	*13 h à 18 h	*13 h à 18 h	*13 h à 18 h	*13 h à 18 h	13 h à 18 h	12 h 30 à 18 h
18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h	18 h à 21 h

**L'après-midi la salle est ouverte, mais sans surveillance, ainsi que le samedi et dimanche entre 17 h à 18 h.*

N'oubliez pas que nous avons des patins d'occasion pour garçons et filles à DONNER, car plusieurs personnes sont venues nous en porter et ils font un don pour offrir la chance à plus de jeune et moins jeunes de venir patiner !

Nous faisons aussi l'aiguisage de patin et le coût n'est que de 3 \$. Nous vendons tapes, cordon de patin, rondelle, etc.

COURS DE GARDIENS AVERTIS

Il y aura un cours de Gardien averti cette année, si nous avons assez de jeunes soit un minimum de 10. La date sera le 12 janvier 2019 de 8 h à 16 h au Complexe sportif Desjardins et le coût sera de 45 \$. Ce cours s'adresse à tous les jeunes, filles et garçons, qui auront 11 ans avant la date du cours. Vous pouvez réserver votre place tout de suite, car elles sont limitées à 16. Vous n'êtes pas obligé de vouloir être gardien ou gardienne pour suivre ce cours. Il peut être très utile à la maison !

Voici une brève description :

Ce cours permet aux jeunes de développer les compétences nécessaires afin de pouvoir garder en toute sécurité. Un volet sur les premiers soins y est inclus, la bonne entente entre le gardien et les enfants y sont également vus. Il vise aussi à développer le sens des responsabilités lié à ce premier travail. Ce cours s'adresse aux jeunes de plus de 11 ans et est donné en collaboration avec Atout Plus, partenaire de formation de la Croix-Rouge.

COURS PRÊTS À RESTER SEULS!

Il y aura le cours « Prêts à rester seuls! » pour les jeunes de 9 à 13 ans le dimanche 13 janvier 2019 de 9 h à 15 h 30 au Complexe sportif Desjardins et le coût sera de 40 \$.

Voici une brève description :

Ce cours vise à doter les jeunes des compétences nécessaires pour assurer leur propre sécurité lorsqu'ils sont seuls, à la maison ou dans leur collectivité. L'objectif est de munir les jeunes de compétences qui leur permettront de se protéger des dangers et de savoir comment réagir en cas d'urgence. Ce cours s'adresse aux jeunes de 9 à 13 ans et est donné en collaboration avec Atout Plus, partenaire de formation de la Croix-Rouge.

Pour vous inscrire 450 797-3341 poste 4013 et laisser votre nom, numéro de téléphone et date de naissance.

COURS DE PATINAGE

Si je trouve une personne responsable pour donner les cours il y en aura, sinon ils seront annulés.

Donc, ce cours s'adresse aux jeunes de 4 à 7 ou 8 ans. Nous allons les classer par groupe d'âge ou d'habileté à patiner. Le cours se donne sous forme de jeux. Les cours vont se donner le lundi soir de 18 h 15 à 19 h 15. Nous commencerons le cours en janvier. Le coût sera de 10 \$ pour environ 6 à 7 cours. Vous devrez inscrire votre enfant par téléphone au 450 797-3341 poste 4013 et si je ne suis pas là, laisser le message sur le répondeur (nom de l'enfant et numéro de téléphone) et vous pourrez payer lors du premier cours. L'expérience des dernières années nous montre que les jeunes apprennent beaucoup plus facilement en groupe que seul. Ils voient qu'ils ne sont pas seuls à tomber. Le casque est obligatoire (hockey ou bicyclette).

C'est à vous, en tant que parent, de donner le goût aux enfants de bouger. Si vous n'êtes pas convaincu des bienfaits du sport, c'est certain que vos enfants ne seront pas attirés vers l'activité physique.

Si les enfants commencent jeunes à faire de l'activité physique il risque plus de continuer par la suite!

Les cours de patinage sont une très bonne occasion de venir prendre l'air avec votre ou vos enfants et peut-être vous donner le goût de vous racheter des patins!

Cette activité s'adresse aux filles et aux garçons.

À LA RECHERCHE DE PATINS

Si vous avez des patins qui traînent dans votre garage ou sous-sol, vous pouvez me les apporter au loisir 105, rue Sainte-Anne, à la municipalité au 115, rue Saint-Étienne ou chez moi au 65, Principale.



J'ai déjà reçu plusieurs paires de patins, mais il en faudrait encore plus pour satisfaire à la demande!

LOCATION DU COMPLEXE SPORTIF DESJARDINS

Il reste encore quelques dates à offrir pour le temps des fêtes. Il reste présentement en décembre dimanche 9 et 16 les 2 salles, vendredi 21 salle #2, samedi 22 salle #1, dimanche 30 salle #1, lundi 24 salle #1. En janvier quelques dates sont encore disponibles. Le coût n'est que de *115 \$ pour la salle #1 maximum 50 personnes et *144 \$ pour la salle #2 avec cuisine complète maximum 100 personnes. Possibilité d'ajouter le gymnase pour *29\$ de plus et le local avec table de pool et ping-pong pour *29\$ de plus aussi.

Les prix sont les mêmes toute l'année pour toutes sortes d'activités, baptême, fête d'enfant, réunion de famille, etc...

**Taxes incluses.*

Pour renseignement, communiquez avec moi au 450 797-3341 poste 4013.

Pour tout commentaire ou si vous avez une idée d'activité à organiser, vous pouvez me téléphoner 450 797-3341 poste 4013 ou m'envoyer un courriel à : yblanchette@st-damase.qc.ca

Yvon Blanchette,
Coordonnateur en loisirs

Le Noël magique de Lulu Mignon



Lulu Mignon aimerait devenir l'assistant-chef des lutins du Père-Noël.

Bien décidé à quitter sa forêt et ses amis, sa rencontre avec la fée des neiges, Tagada et Farfadet le fera réfléchir...

Quittera-t-il ceux qu'il aime pour le Pôle-Nord?

- Éveil : L'appréciation et la reconnaissance
- Auteur : Delphine Moray / deux comédiens
- Durée : 40 minutes
- Participation des enfants sur scène

450-443-8222 / www.animationsclindoeil.com

AVIS DE RECHERCHE



École Saint-Damase

L'école de Saint-Damase est
présentement à la recherche d'une
personne disponible lors des
journées de neige avant 8 h pour
dénéiger les entrées.

Pour de plus amples informations,
nous vous invitons à communiquer
au secrétariat de l'école au
450 773-8355.



ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !



18^e grande collecte des canettes et des bouteilles
consignées au profit de L'École Saint-Damase.

**Date : Le samedi 12 janvier 2019
(En cas de tempête, remis le 19 janvier)
Heure : Entre 10 h et midi**



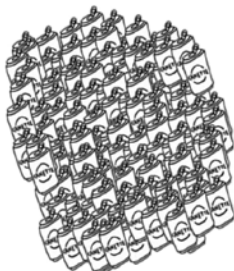
Élèves et parents iront cueillir vos dons à chaque porte.

Si vous devez vous absenter, vous pouvez laisser vos contenants consignés à l'extérieur, près de la porte ou directement au garage de M. Jean-Denis Choquette, situé au 191, rue Saint-Laurent, entre 10 h et midi.

S.V.P. veuillez identifier vos sacs « École Saint-Damase ».

**** NOUS RAMASSONS ÉGALEMENT LES CRUCHES VIDES (machine à eau) ****

MERCI DE VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ !



**Si vous voulez vous impliquer pour la collecte de canettes,
vous pouvez communiquer avec le secrétariat
de l'école au 450 773-8355.**

Ginette Boulay - Aldy

- Orthothérapie
- Massage détente
- Massage de la femme enceinte
- Certificats cadeaux

450 797-1153

243, rang Saint-Louis
Saint-Damase (Québec) J0H 1J0
20 ans d'expérience

Membre
MMAI
réseau

Association professionnelle des
massothérapeutes spécialisés
du Québec



Rita fleuriste

460, avenue de l'Hôtel-Dieu
Saint-Hyacinthe (Qc)
J2S 5J5

Tél. : 450 774-6152
1 800 337-6152
Fax : 450 771-7315

ritafleuriste@bellnet.ca • www.ritafleuriste.net



Clinique Médicale St-Damase

Centre Dentaire St-Damase

450 797-3312

Soins dentaires complets pour toute la famille...

Service de denturologie
Jour-soir / Sur rendez-vous

Dre. Linda Bélanger
Chirurgienne dentiste

www.lindabelangerdentiste.com

Urgences acceptées
centrestdamase@hotmail.ca

190, PRINCIPALE, ST-DAMASE, Qc J0H 1J0





Physiothérapeute
Nathalie Beauregard

450 797-1111

188, Principale, St-Damase, Québec J0H 1J0

• CSST • SAAQ • PRIVÉ • REÇU ASSURANCE •



Dr Patrice Gosselin, Médecin
Dr Jean-Denis Lavoie, Médecin

Lundi au vendredi
9 h à 17 h sur appel

192, PRINCIPALE
ST-DAMASE Qc J0H 1J0

450 797-3385



Proxim

Votre destination bien-être

P.-H. Aubin et É. Godbout
Pharmaciens

195, Principale, St-Damase **450 797-2110** • 1 855 797-2110
(sans frais)

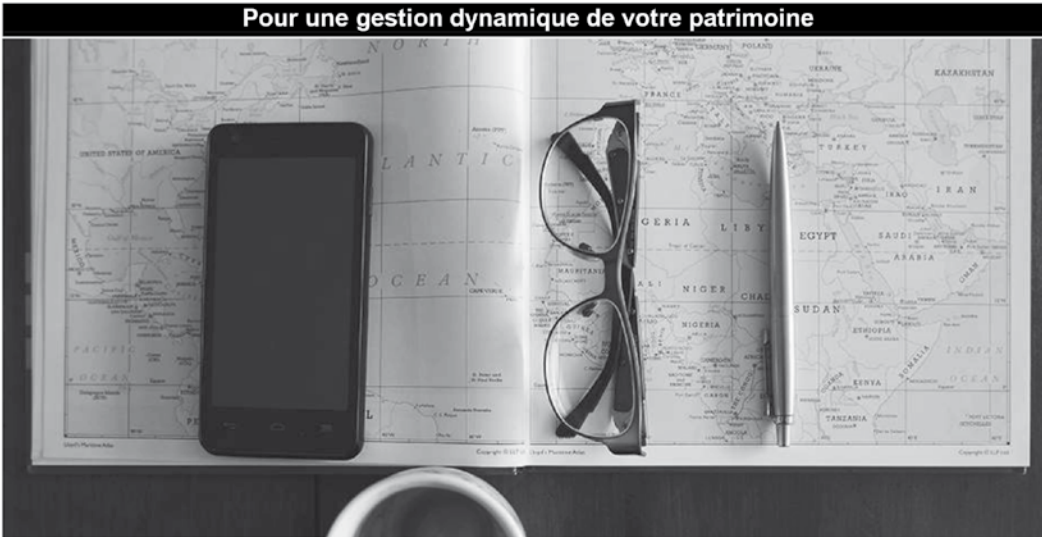
Heures d'ouverture :
lundi au jeudi : 9 h - 20 h • vendredi : 9 h - 18 h • samedi : 9 h - 16 h

Livraison gratuite



LE PLAN FINANCIER

Pour une gestion dynamique de votre patrimoine



Avez-vous un plan pour réduire vos impôts ?

Lorsque vous avez de bons revenus, il vous faut le **Plan financier** de Desjardins pour vous donner des stratégies efficaces afin de maximiser vos économies d'impôt comme le report de l'impôt dans le temps, les placements fiscalement avantageux, les investissements à l'abri de l'impôt ou le fractionnement des revenus avec le conjoint et les enfants.

Obtenez le meilleur outil de planification pour vos projets

Que ce soit pour les études de vos enfants, un achat important, votre retraite et le transfert de votre patrimoine, obtenez le meilleur outil de planification pour vos projets soit un plan financier élaboré par votre conseiller.

Celui-ci prend le temps de comprendre vos objectifs, d'analyser votre situation financière actuelle et de vous faire des recommandations personnalisées. Votre plan financier est ensuite révisé pour refléter tout changement important dans votre vie et pour vous guider vers l'indépendance financière.

Prenez rendez-vous avec un de nos experts* pour établir votre Plan financier personnalisé.

*Les planificateurs financiers et les représentants en épargne collective agissent pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Pour nous joindre :

Téléphone
450 797-3353

Télécopieur
450 797-3519

Internet
www.desjardins.com/caissevalmaska

CLUB DE marche

Les motivés



ACTIVITÉS MADA

Le dimanche 21 octobre, les MOTIVÉS ont participé au défi PIERRE LAVOIE à Saint-Hyacinthe. Quel beau rassemblement au nom de la SANTÉ. Les bonnes habitudes de vie se prennent un pas à la fois que ce soit au regard de l'activité physique, de la saine alimentation, d'une gestion adéquate du stress. Le meilleur jour pour débiter et poursuivre ces habitudes est ce jour. MERCI aux Motivés participants.

Les rencontres de TAI CHI sont débutées depuis la semaine du 22 octobre. Les trois groupes, 35 personnes, cheminent activement. La session de 7 semaines se terminera la première semaine de décembre. En 2019, le tai-chi reprendra après la session de vie active qui débutera le mercredi 9 janvier 2019. La soirée des inscriptions sera le mardi le 8 janvier de 18 h à 20h. MERCI pour toutes les participantes à cette session d'automne. Gardons-nous en SANTÉ! L'activité physique s'avère être un pilier pour contrer la perte de la force musculaire chez les aînés.

LES MOTIVÉS poursuivent donc les 4 marches chaque semaine lundi et mercredi à 18 h 30, mardi et jeudi à 9h. À l'automne 2018, les adeptes du groupe de marche sont plus nombreux que les années antérieures. BRAVO à vous! L'ambiance est fort dynamique; chacun y trouve son rythme de marche. Le mercredi 12 décembre, ce sera la dernière marche de l'année 2018. En 2019, nous serons de retour dès le lundi 7 janvier à 18h30. À cette occasion, nous vous invitons à un **souper fraternel au restaurant du coin à 17 h**. Confirmez votre présence auprès des animatrices. La marche sera là, à 18 h 30 Bienvenue à chacun et chacune d'entre vous!



Françoise Phaneuf et Gervaise Beaugard



« Il en est de l'amitié, comme de certains vins, qui sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus vieux »

Le *Souper des fêtes* aura lieu le 1^{er} décembre à 17h à la salle des Chevaliers de Colomb, au 155, rue Saint-Étienne. Coût du billet: 27\$. Les billets sont en vente auprès des membres de la direction.

Le *bingo* sera de retour le 16 janvier 2019, au 113-1, Saint-Étienne à 19 h. Cette activité est ouverte à toute la population. Bienvenue à tous.

Nous lançons une invitation à tous nos membres intéressés à assister aux assemblées du conseil d'administration. Vous y êtes les bienvenus. **Date de la prochaine réunion: 11 janvier 2019, à 9 h**, au Centre sportif.

Je vous fais part d'une information concernant l'acceptation de courriels venant de la Fadoq. Vous devez cliquer sur le bouton « cliquez ici » afin de recevoir des courriels de la Fadoq Richelieu Yamaska.



Bonne fête à tous nos membres qui célèbrent leur anniversaire de naissance en décembre.

- | | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| 1^{er} France Fiset | 16 Pauline Normandin |
| 2 Thérèse Racine | 17 Germaine H. Martin |
| Alain Brodeur | 18 Marc-André Rodrigue |
| Suzanne Chartier | Lucie Deslandes |
| 4 Réal Rocheleau | Denis Lafortune |
| Lise Petit | 19 Rollande Daigle |
| 5 Pauline Fréchette | 22 Agathe Brodeur |
| Bienvenue | Michel Morin |
| 6 Pierrette Bastien | 24 Clément Beaugard |
| 7 Gaston Hamel | Françoise Nicole |
| Henriette Ménard | Jean-Noël Champagne |
| 9 Pierre Chenail | 25 Colette Boulet |
| 10 Jean-Guy Paquet | Noëlla Darsigny |
| 12 Jean-Claude Lussier | Mercedes Lachance |
| André Palardy | 27 Louise Perrault |
| Marc Gaudette | 29 Gérard Boutet |
| 13 Michel Archambault | 30 Michèle Moutquin. |

Agathe Chabot, présidente



**PATRICK HAMELIN
ÉRIC OUELLET**

Mécanique générale
Pneus · Freins
Suspension · Silencieux
4x4
Hose Hydraulique
Diagnostic Électronique

Tél. / Fax : 450 797-2333
garagepatetouellet@hotmail.com

GARAGE PAT ET OUELLET

261, rue Saint-Joseph, Saint-Damase (Québec) J0H 1J0

La Coop
des Montérégiennes

79, rue Principale
St-Damase Québec J0H 1J0

Tél. : 450 797-3322
1 855 551-2667





Les Chevaliers de Colomb

du conseil de St-Damase no. 3141

155, rue Saint-Étienne, Saint-Damase, QC J0H 1J0
Téléphone : 450 797-3862
Visitez le site internet CdeC3141 au <http://cdec3141.com>

Édito : Denis Labrecque

Chers lecteurs,

Pour le mois de décembre

Déjeuner familial le dimanche 2 décembre prochain de 8 h 30 à 11 h 30. Bienvenue à tous !

La Guignolée

Samedi 1^{er} décembre 2018 de 10 h à 12 h
La traditionnelle cueillette de denrées.
Partageons ! Soyez généreux et donnez aux bénévoles
dûment identifiés à La Guignolée.

Si vous désirez donner un coup de main comme bénévoles, vous vivrez une expérience unique.

Infos : Rock 450 772-2535 • Daniel Ducharme 450 772-6351
André Rémy 450 797-2910

Il ne faut surtout pas oublier de vous procurer les billets des œuvres charitables qui sont disponibles au moment même auprès de vos vendeurs du conseil 3141... Bonne chance à tous !

La prochaine réunion aura lieu le 18 décembre à 19 h 30. Votre présence parmi nous serait très appréciée. Bienvenue à tous ceux qui sont en règle.

Les Chevaliers de Colomb ont pour objectif de maintenir les Services offerts : *Prêt d'équipement tel que chaise roulante, marchette, béquilles, etc.*

L'équipement d'utilisation terminé doit être retourné à la salle des Chevaliers. Merci de votre collaboration... Vous avez un équipement 450 797-3862.

Fraternellement vôtre,
de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb

REGARD MAGNÉTIQUE

« Je rectifie mon regard : je veux qu'il soit franc, plein d'une lumière égale, fort, prompt à répandre sa force sur tous ceux qui en ont besoin. »
Henri Durville, Je veux réussir, Éditions H. Durville, 1968.



Association féminine d'éducation et d'action sociale

Se souvenir d'hier pour aller plus loin

La prochaine réunion :
12 décembre 2018 à 19 h 30
à la salle Desjardins.

Le souper traditionnel sera à 18 h
10\$ membres • 25\$ non-membres
Réservez votre place avant le 3 décembre 2018
auprès de Mme Rita Beauregard au 450 797-2989.

* * * * *

Joyeuses Fêtes à tous !

* * * * *

« Faites-vous confiance.
Vous en savez plus que vous ne le croyez. »

Comptoir des bénévoles

situé au 223, rue Principale

Vendredi 7 décembre
de 9 h à 15 h • vente régulière
et de 15 h à 17 h • 5\$ le sac vert

Samedi 8 décembre
de 9 h à 12 h • vente régulière

Mercredi 19 décembre
de 13 h à 17 h • vente régulière

Samedi 22 décembre
de 9 h à 12 h • vente régulière

Merci à toutes les bénévoles et donateurs !

Le comité Afeas, Jeannine Nichols, sec.



FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-DAMASE

140, rue Principale, Saint-Damase, QC J0H 1J0

Tél. : 450 797-3311 - Téléc. : 450 797-3725 - damasiens@cgcable.ca

Heures d'ouverture - lundi au jeudi : 9 h à 15 h - vendredi : 9 h à 12 h



Convocation à l'assemblée générale annuelle des paroissiens

L'assemblée générale des paroissiens de Saint-Damase se tiendra à l'église de Saint-Damase,
le dimanche 2 décembre 2018, après la messe de 9 h.

VOTRE PRÉSENCE EST IMPORTANTE!

AVENT 2018

« Seigneur, que devons-nous faire ? »

Comme les bergers, t'accueillir malgré nos pauvretés ?

Comme les mages, te donner le meilleur de nous-mêmes ?

Comme Jean le Baptiste, montrer ton chemin ?

Comme Marie, porter ta Bonne Nouvelle ?

Célébrations du pardon « Unité pastorale des Moissons »
St-Damase – 9 décembre - 14 h
Sainte-Cécile – 16 décembre – 14 h
Saint Pie – 23 décembre – 14 h

Horaire des messes – « Unité pastorale des Moissons »			
	NOËL		JOUR DE L'AN
	Lundi 24 déc //Veille de Noël	Mardi 25 déc // Jour de Noël	Mardi 1 ^{er} janv // Jour de l'An
St-Damase	17 h	9 h	9 h
St-Pie	16 h 30 & Minuit	10 h 30	10 h 30
St-Dominique	19 h		Lundi 31 déc. 16 h 30
Ste-Cécile-de-Milton	19 h 30 & Minuit		9 h
Roxton Pond	20 h & Minuit	10 h 30	10 h 30

festivaldumais.ca

FESTIVAL DU MAÏS 2019

Il y aura un changement pour le 30^e festival : ce sera du mercredi 31 juillet au samedi 3 août.
À mettre dans votre agenda 2019 !
 Nous travaillons sur la programmation et vous aurez des détails aussitôt que ce sera officiel !



Le Comité du Patrimoine
de Saint-Damase
C.P. 518, Saint-Damase, Qc J0H 1J0

CETTE JOURNÉE-LÀ

En après-midi de cette journée-là, il faisait très très chaud. La canicule qui sévissait depuis quelques semaines en Montérégie enveloppait l'atmosphère, heureusement, une brise légère épongeait mon front. Le moment était propice pour la méditation et couché sur papier des pensées qui s'égarant parfois et des réflexions que la vie et l'âge apportent.

J'étais assis au pignon de mon garage, à l'ombre, non loin du cèdre d'une hauteur de plus de vingt pieds que j'avais remplacé à cause du verglas de 1998 et d'un bouleau à deux troncs, dont les branches s'étendaient presque vers moi. De cette position, j'avais une vue incomparable sur mes alentours où, la nature se manifestait à grand déploiement. Partout, le vert des cultures remplissait mes yeux. Des verts en toute gradation, à commencer par le maïs (le roi des cultures chez nous), le soya, le vert de mes plantes, de mes gazons, des arbres qui m'entourent, mis en terre lorsque je suis devenu souverain sur ma ferme ancestrale il y a soixante ans, dans des circonstances exceptionnelles, maintenant cédée à mon fils Hugues. Ainsi devant cette magnificence damasienne (qui ne peut être humaine) je ne pouvais que m'émerveiller et rendre grâce pour cette générosité à tous égards.

Je pensais à Kevin, mon petit-fils à qui j'ai refile mon jardin, tout près, lui permettant ainsi un attachement à l'agriculture. Il en prend grand soin, les légumes ont bonne mine, même, il m'a apporté des haricots verts récemment.

Au toit paternel nous étions six garçons, cela laissait présager six établissements agricoles. Il était impensable de morceler la ferme de 3 x 30 arpents de mes parents pour nous établir et risquer une rentabilité non assurée et pour eux et pour nous. Heureusement, deux d'entre nous optèrent pour des études avancées, la ferme n'étant donc pas une priorité pour eux.

Les trois aînés de la famille choisirent l'agriculture pour continuer la tradition et se donner un mode de vie acceptable et valorisant, conjugué par le travail, le savoir et la persévérance.

J'aurai souvenance toute ma vie où, dans ma prime jeunesse j'avais assisté chez mes parents à un entretien avec le missionnaire colonisateur, attaché au diocèse de Saint-Hyacinthe, pour le service d'établissements ruraux afin de les solliciter pour une implantation éventuelle sur un lot de colonisation donc, à déboiser à Palmarolle, en Abitibi. Il suffisait, imaginez, que de bûcher ce lot, l'essoucher, l'épierrer, faire de la terre neuve, bâtir son camp et y vivre subséquemment. Quelle aventure il me semble ça aurait été ! On était si bien au milieu des nôtres et dans un environnement familial. Tous ces souvenirs et bien d'autres ont traversé mon esprit cette journée-là du 30 juillet dernier à quelques jours de cette grande manifestation agricole qu'est le festival du maïs de Saint-Damase, le vingt-neuvième à s'y tenir. Bravo !

C'est dans les sillons de la vie que se forge l'histoire d'un peuple, d'un milieu, de même pour notre histoire personnelle.

Germain Beauregard, mémorialiste
Novembre 2018



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



Téléphone :
450 778-8451
poste 1

COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX, AUGMENTATION DE 11 % DU TAUX DE PARTICIPATION !

Saint-Hyacinthe, le lundi 12 novembre 2018 – Pour cette 25^{ème} édition, les collectes de résidus domestiques dangereux organisées par la Régie ont connu un succès sans précédent. En effet, **2 899 citoyens** se sont présentés à l'un ou l'autre des trois sites pour y apporter leurs résidus dangereux (2 609 en 2017). Au total, plus de **90,7 tonnes** de résidus extrêmement nocifs pour l'environnement ont ainsi été détournés de l'enfouissement en 2018, par opposition à 74 tonnes en 2017, soit une hausse importante de 22 % du tonnage.

Encore cette année, les résidus informatiques et électroniques ont été récupérés pour être recyclés dans le respect des principes du développement durable. Monsieur Alain Jobin, le président de la Régie, en a profité pour rappeler que : « Les citoyens de nos municipalités membres sont extrêmement sensibles à la protection de leur environnement et leur participation aux collectes confirme l'importance de celles-ci. Nous sommes collectivement fiers de pouvoir gérer efficacement et sainement les résidus domestiques dangereux générés sur le territoire de la Régie et il est important de poursuivre sur cette voie ».

Pour sa part, le directeur général de la Régie, monsieur Réjean Pion, s'est également montré fort satisfait de ces résultats : « ...Les collectes annuelles de RDD permettent de détourner un volume important de résidus domestiques dangereux de l'enfouissement. La participation constante et assidue des citoyens aux nombreux services de la Régie favorise la réduction du volume de matières dirigées vers l'enfouissement, ce qui nous permet année après année, de nous positionner parmi les meilleurs au Québec... ».

Encore cette année, la Régie a pu compter sur l'implication de *Canadian Tire* qui a remis des bons d'achats qui ont été tirés parmi les participants. Bien que la Régie invite la population à se prévaloir en grand nombre de son service de collectes annuelles de résidus domestiques dangereux, elle encourage également les citoyens à utiliser les services permanents et gratuits de récupération offerts sur son territoire, notamment pour les peintures, les huiles usées, les piles et les batteries. Il est également toujours possible de conserver ces résidus de façon sécuritaire, afin de les apporter lors de la prochaine collecte qui se tiendra en mai 2019 !

Jeunes en santé est un organisme sans but lucratif qui mobilise des partenaires locaux afin que les jeunes de 0 à 17 ans adoptent un mode de vie sain et actif.

Vous en avez assez de manger votre brocoli cuit à la vapeur ou encore bouilli dans la casserole ? La recette qui suit est un coup de cœur auprès de notre équipe et vous permet de redécouvrir le brocoli en salade sans perdre une goutte de ces superbes propriétés santé. Bon appétit!

Salade de brocoli sucrée

Rendement : 4 portions de 250 ml

Ingrédients

- ½ tasse (125 ml) de yogourt à la vanille
- ¼ tasse (60 ml) de mayonnaise
- 1 c. à table (15 ml) de jus de citron
- 3 tasses (750 ml) de brocoli, lavé et coupé en petits bouquets
- ½ tasse (125 ml) de raisins secs
- ¼ tasse (60 ml) d'oignon rouge, haché finement
- ½ tasse (125 ml) de fromage feta, émietté
- ¼ tasse (60 ml) de graines de tournesol non salées
- Sel et poivre, au goût

Préparation

1. Mélanger le yogourt, la mayonnaise et le jus de citron dans un grand bol.
2. Ajouter le reste des ingrédients. Mélanger.

Pour découvrir de nouvelles recettes,
visitez le
www.jeunesensanté.org



La Sûreté
du Québec
vous informe



MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

PENSER ET AGIR FAMILLE

OCTOBRE - NOVEMBRE 2018

POUR ÊTRE SÉCURITAIRE, INSTALLEZ VOS PNEUS D'HIVER

Avec la période hivernale à nos portes, la Sûreté du Québec désire rappeler aux automobilistes qu'ils doivent obligatoirement munir leur véhicule de pneus d'hiver pour circuler sur les routes du Québec. En effet, le Code de la sécurité routière prévoit que tous les véhicules de promenade et les taxis immatriculés au Québec doivent être munis de pneus d'hiver, du 15 décembre au 15 mars inclusivement.

La Sûreté du Québec assure une vigie constante et redouble d'attention pour améliorer la sécurité routière. Se prémunir de pneus d'hiver constitue l'un des moyens nécessaires afin d'assurer vos déplacements de façon sécuritaire. Les propriétaires de véhicules non conformes s'exposeront à une amende minimale de 200 \$ plus les frais. L'obligation des pneus d'hiver vise essentiellement à accroître la sécurité routière.

Les propriétaires de certains véhicules peuvent munir leur véhicule de pneus à crampons, et ce, du 15 octobre au 1^{er} mai inclusivement. L'utilisation de pneus à crampons est toutefois interdite en dehors de cette période.

ADAPTER SA CONDUITE AUX CONDITIONS DE LA ROUTE

Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste est excessive par rapport aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée. En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement dégagée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.



L'IMPORTANCE DE BIEN DÉNEIGER SA VOITURE

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux de changement de direction et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à des amendes.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter les sites Internet du [ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec](#) et de la [Société de l'Assurance Automobile du Québec](#), afin de mieux connaître les règles de sécurité routière.

Bon hiver à tous !

Karine Picard

*Sergente, Coordonnatrice aux relations avec
la communauté et relations médias*

MRC des Maskoutains

Sûreté du Québec

www.sq.gouv.qc.ca

District Sud – Montérégie

450 641-7549

Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1

925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe QC J2S 3C4 Tél. : 450 778-8500 • Téléc. : 450 778-8640

Courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca

Internet : www.sq.gouv.qc.ca



**C'est à nouveau le temps
des petits cornets à l'érable
au profit du Groupe Scout
4e l'Avenir.**

**Votre générosité est
importante pour nos jeunes.
Votre contribution leur permet
de faire différentes activités
dont ils garderont un souvenir
impérissable.**

MERCI

**Laissez un message sur la boîte vocale
450 262-1042
Un bénévole communiquera avec vous.**



**LA CAMPAGNE, C'EST BEAU
MAIS PAS D'AUTO, C'EST LOIN!**

**espace.
carrière**

**Carrefour
jeunesse-emploi
maskoutain**

**Secrétariat
à la jeunesse**

Québec



**PAS DE PROBLÈME, ON VIENT À TOI
POUR TA RECHERCHE D'EMPLOI**

Caroline Lavoie, 450 771-4500, poste 231

une conseillère pour TOI, dans TON patelin

Le Ministère de la Sécurité publique du Québec

L'avertisseur de fumée

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des incendies 2018-2019, le ministère de la Sécurité publique vous propose vu le changement d'heure qui a eu lieu dans la nuit du 3 au 4 novembre dernier, une capsule de prévention incendie ayant pour titre : « *Changement d'heure : vérifiez votre avertisseur !* ». Parce que l'efficacité de l'avertisseur de fumée ne se limite pas exclusivement au fait qu'il soit alimenté par une pile fonctionnelle, il est important de rappeler aux citoyens les consignes d'une bonne installation et d'un bon entretien de l'appareil.

Vérifier votre avertisseur, c'est :

- ✓ Tester son bon fonctionnement
- ✓ Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile.
- ✓ Valider qu'il a moins de 10 ans.

Pour plus d'information sur l'installation et l'entretien de votre avertisseur de fumée, consultez le :

securitepublique.gouv.qc.ca



À vous et vos proches, nous vous souhaitons
un merveilleux Noël
et une année 2019 à la hauteur
de vos espérances !

Steve Hébert, *prop.*

Certificats cadeaux disponibles

NETTOYAGE D'AUTOS
Ultra
450 797-2452

Fermé du 24 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclusivement.



Salon
Rita
fleuriste

460, Avenue Hôtel-Dieu, St-Hyacinthe - 450-774-6152



Toute l'équipe de impressions
KLM



désire vous souhaiter un

Merveilleux Temps des Fêtes!

Création gâteaux Kim & Normandin

Célébrez les Fêtes de façon originale avec de délicieux cupcakes, gâteaux, tartes et bûches en mousse ou traditionnelles !

** ** * * * * * ** * * * * *

Pour informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 450 501-2240 ou par courriel au kim.normandin@outlook.com



A votre service depuis 1971



LES ENTREPRISES
**FLORENT
BEAUREGARD**
joints • peinture

FLORENT
450 797 2212 • 450 779 5966
YANICK
450 797 3636 • 450 771 8093
EMMANUEL
450 779 9644

PRÊTS À S'INVESTIR!



PARLEZ-NOUS DE
VOTRE PROJET D'AFFAIRES
450 773-4232
MRCMASKOUTAINS.QC.CA



FONDS MICROCRÉDIT
FONDS D'INVESTISSEMENT FLI/FLS-FTQ



Pour un accompagnement personnalisé
en gestion de patrimoine financier

Michael Roy, B.A.A., PL. Fin.

Planificateur financier professionnel
natif de Saint-Damase faisant partie de l'équipe
Assante de Saint-Hyacinthe

*En cette période de festivités, que
l'amour, le succès, la paix et la santé
envahissent votre foyer et y
demeurent tout au long de l'année !*

ERRATUM

Veuillez noter qu'une erreur
s'est glissée sur notre
publicité en page 2 du
présent journal.

Michael Roy est conseiller en
placement auprès de Gestion
de capital Assante ltée,
et non Gestion financière
Assante ltée.

*Soyez prudents et
Joyeuses Fêtes à tous !*

Gestion de capital Assante ltée

935, avenue du Palais, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Tél. : 450 250-4757 • Courriel : MRoy@assante.com



GESTION DE PATRIMOINE

Assante®

COIFFURE CRÉATION LAURENCE

teinture • mèches • coupe • mise en pli

HOMMES ET FEMMES

J'ai plusieurs années d'expérience et j'aime prendre le temps de connaître les goûts et le style de mes clients. Vous êtes les bienvenus!

Sylvie Laurence

450 344-0288 • jocelyngaucher@hotmail.com
248, rue Blanchard, St-Damase

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi

Heures d'ouvertures :

Mercredi : 9h à 17h • Jeudi : 9h à 19h • Vendredi : 9h à 18h



Sébastien Beauregard
Représentant commercial indépendant
des produits de marque Pioneer
Cell. : 450 501-0185
sebastien.beauregard@plantpioneer.com

Daniel Beauregard
Cell. : 450 278-0853
daniel.beauregard17@gmail.com

250 rang d'Argenteuil
Saint-Damase, QC J0H 1J0
Agri-Beauregard Inc

USINAGE GÉNÉRAL



Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable

450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation, Qc J0H 1B0 • mec-indus@hotmail.com

La Griffons Dor

Diplômée de Canin Mode 2007

Toiletage



Pour chiens et chats
Prix variant entre 25\$ et 45\$

Rabais de 5\$ à 10\$
pour nouveaux clients

Amélie Blais
676 rang Double
St-Pie J0H 1W0
(450) 772-5797

Réfrigération Climatisation St-Damase

RBQ : 5672-8959-01

Climatiseur mural
Thermopompe murale



**NOUVEAU
NETTOYAGE
D'UNITÉ
MURALE**

Estimation gratuite • Ventre et installation • Réparation et entretien
Paul Darsigny • Tél. : 450 797-2134 • Cell. : 450 223-0713



DONALD BERGERON

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurance et rentes collectives
Représentant en épargne collective*

Services Financiers Donald Bergeron Inc.
Cabinet de services financiers
29, rue du Couvent
Saint-Simon-de-Bagot (Québec) J0H 1Y0
Tél. : 450 798-2948 | Téléc. : 450 798-2566
Sans frais : 1 866 798-2948
sfdb@netco.ca



*1850, avenue Panama, bur. 500
Brossard (Québec) J4W 3C6
Tél. : 450 672-1758 | Téléc. : 450 672-4299
donald.bergeron@sfl.qc.ca

Richer, Rivet & associés notaires

VOTRE ÉTUDE DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGION
COMPTANT PLUS DE 45 ANS D'EXPÉRIENCE !

Pour que tout se passe bien,
faites confiance à l'expertise juridique
de notre cabinet.

- Droit agricole
- Succession et testament
- Mandat de protection
- Refinancement
- Achat d'une propriété
- Bail commercial
- Et bien plus !



450.797.9939

WWW.NOTAIRERICHER.COM

MONT-SAINT-HILAIRE
385, boul. Sir Wilfrid-Laurier
RICHELIEU
1040, 1^{ère} Rue

Carrossier ProColor.
Service expert à toute épreuve

Clé Verte

Ne laissez pas les petits désagréments de la vie vous décourager

**LES CARROSSERIES
BENOIT LECLERC**

ESTIMATION GRATUITE
REPLACEMENT ET RÉPARATION DE PARE-BRISE | DÉBOSSELAGE
AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE

CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM



Sonic **Dépanneur Chez Vic**

Station-service, casse-croûte, dépanneur

Marc Beauregard, prop.

26, Principale
St-Damase
Québec J0H 1J0
Tél. : 450 797-3980

chez Vic
depuis 1989

VENTE ~ INSTALLATION ~ SERVICE

~ Chauffage : Air chaud • Eau chaude
Huile • Électrique • Plancher radiant
Gaz naturel • Gaz Propane

~ Climatisation
~ Échangeur d'air
~ Ventilation

CHAUFFAGE
JULESFRÉCHETTE & fils inc.

241, rang d'Argenteuil
Saint-Damase QC J0H 1J0

T 450 797.3434
800 908.3434
F 450 797.3743

Jean Fréchette
Propriétaire

GazMétro
PARTENAIRE CERTIFIÉ

Membre
CMMTQ
Corporation des maîtres
installateurs en tuyauterie
du Québec

chauffagejf@outlook.com
www.chauffagefrechette.com

Depuis 1968

CHOQUETTE
TRANSPORT INC.

191 St-Laurent, St-Damase
Québec, J0H 1H10
Fax: (450)797-1163
Email: jdctransport@cgocable.ca

450-797-2202

237, rue Jodoin
Saint-Damase, Qc J0H 1J0

CONSTRUCTION
LUC DESROCHERS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - RÉNOVATION

Cellulaire
450 278-2458

Téléphone
450 797-2458

Télécopieur
450 797-2299

luc@constructionlucdesrochers.com
RBQ 8332-5167-06

EXCELDOR

Usine de Saint-Damase
125, rue Sainte-Anne
Saint-Damase, QC, J0H 1J0

NETTOYAGE D'AUTOS

Ultra

NAPA BodyPro

- Nettoyage intérieur & extérieur
- Lavage de moteur
- Cire • Compound
- Shampooing intérieur

450 797-2452 • 2 RUE PRINCIPALE, SAINT-DAMASE • STEVE HÉBERT, PROPRIÉTAIRE

Autos St-Damase (1977) Inc.

- PEINTURE
- DÉBOSELAGE
- ANTIROUILLE
- REDRESSEMENT DE CHÂSSIS

Tél. et Fax: **450 797-3344**

Richard Téreault
160, rue St-Étienne
St-Damase, Qc J0H 1J0

OLYMEL

On nourrit le monde

**...TOUT...
SOUS LE MÊME TOIT : MENUISERIE • PLOMBERIE • DÉCORATION**

MENUISERIE
RL Lachance inc.
Armoires de cuisine
Vantité • Plomberie • Céramique

211-A, St-Joseph, St-Damase (Qc) J0H 1J0
Tél. : 450 797-2181 • Fax : 450 797-3948
menuisierl@bellnet.ca

*Régis et Louise-Andrée
propriétaires*

Licence RBQ : 8005-8951-48

Décor en Harmonie

Valérie Lachance Décoratrice
Services et conseils à domicile

Tél. : 450 797-8989 Fax : 450 797-3948

decorenharmonie@bellnet.ca
209, St-Joseph, St-Damase J0H 1J0



Patricia Bolduc

COURTIER IMMOBILIER

450 779-0009

Résidente de Saint-Damase depuis toujours
et présente en immobilier depuis 2008
dans notre belle municipalité.



WWW.PATRICIABOLDUC.COM



Desjardins Caisse de Val-Maska

111, rue Principale
Saint-Damase (Québec) J0H 1J0
450 797-3353
Télécopieur : 450 797-3519

www.desjardins.com/caissevalmaska



Résidence Funéraire
G. Jodoin

PRÉ-ARRANGEMENTS
SERVICES CONVENTIONNELS
CRÉMATION
COLUMBARIUM
RITES FUNÉRAIRES PARTICULIERS
www.residencefunerairejodoin.ca



Marieville
450 460.2430

Saint-Damase
450 797.3889

Sainte-Madeleine
450 795.3395



ALZHEIMER, si un de vos proches en souffre il y a un endroit pour lui.

Une invitation au bonheur de vivre

Pour une plus grande sécurité nous avons aménagé
une unité de vie sécurisée pour personnes atteintes
de déficiences cognitives et alzheimer.

*Invitant
& relaxant*

Jardin floral avec fontaine.

NOUVEAUTÉS AU MANOIR

- Chapelle
- Bibliothèque et salle familiale
- Immeuble **SÉCURISÉ** et **CLIMATISÉ**
- **SERVICE DE LIMOUSINE** aux résidents

780, rang du Bas-Corbin
Saint-Damase
(À seulement 15 minutes de l'hôpital)
450 797-3648



NOURRITURE MAISON CUISINÉE SUR PLACE ET SERVIE À VOLONTÉ



Pour les informations complètes : www.manoirst-damase.com